

proposé que les sociétés paient 2 p. 100 d'impôts de plus durant les trois prochaines années, et il a exhorté la Chambre de commerce du Canada à lui donner son appui.

Étant donné l'ampleur de notre déficit et le fait que selon le vérificateur général, les dépenses fiscales—dont bénéficient surtout les sociétés—coûtent de 30 à 50 milliards de dollars aux Canadiens, je trouve que c'est le moment idéal de suivre le conseil de M. Cohen.

* * *

[Français]

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LE PROGRAMME D'ALLOCATION AU CONJOINT—LA DISCRIMINATION ENVERS LES CÉLIBATAIRES, LES PERSONNES SÉPARÉES ET LES DIVORCÉS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, récemment un sondage Gallup nous apprenait que 57 p. 100 de la population canadienne était en désaccord sur la décision stupide de ce gouvernement, de gaspiller 36 millions de dollars, de l'argent des contribuables, pour changer la couleur des uniformes de nos militaires.

Monsieur le Président, j'ose espérer que tous les députés de la Chambre, quel que soit leur parti, ramèneront à la réalité le très honorable premier ministre (M. Mulroney) pour que ces 36 millions de dollars soient transférés au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) afin que celui-ci puisse empêcher de faire de la discrimination envers les personnes du troisième âge qui se verront refuser son Programme d'allocation au conjoint, tout simplement parce qu'ils sont célibataires, séparés ou divorcés.

Deuxièmement, monsieur le Président, je suis en désaccord sur la réception qu'on est en train de préparer ici à la Chambre des communes, si on examine les dépenses relatives aux sapins... Je ne sais pas si c'est un ami du premier ministre qui avait un «tas» de sapins à vendre, mais je pense que tout cet argent-là gaspillé devrait être utilisé pour aider les personnes dans le besoin.

* * *

● (1410)

[Traduction]

L'AVORTEMENT

ON EN APPELLE DE L'ACQUITTEMENT PAR UN JURY DE TORONTO

M. Jim Jepson (London-Est): Monsieur le Président, les lois de notre pays sont devenues une risée à la lumière du jugement rendu au procès Morgentaler. Je félicite chaleureusement le procureur général Roy McMurty d'en avoir appelé du verdict en soulignant que le prévenu avait clairement admis avoir violé la loi. Néanmoins, un jury a jugé bon de ne pas tenir compte de la loi et de décider que, dans certaines circonstances, l'inculpé est justifié d'enfreindre la loi. Il n'incombait pas au jury de juger du bien-fondé de la loi, mais bien de décider si le Dr Morgentaler avait violé la loi.

Il faut, monsieur le Président, soit respecter nos lois, soit les abolir. De toute évidence cette dernière solution ne serait pas logique. Toutefois, le résultat de ce procès établit un précédent

dangereux que ni la Couronne ni les Canadiens ne peuvent accepter.

Le choix du jury dans le procès Morgentaler tourne également en dérision ce mode de jugement même. Je recommande instamment à nos procureurs généraux et au ministre de la Justice de prendre toutes les dispositions voulues pour empêcher que cela ne se reproduise. La discrimination exercée contre des Canadiens intègres, honnêtes et travailleurs parce qu'ils pratiquent leur religion ou vont parfois à l'église, est consternante.

Je félicite M. McMurty d'avoir pris une décision difficile sur le plan politique, mais qui va dans le sens des intérêts bien compris de tous les Canadiens.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DU GOUVERNEMENT ON CONSEILLE À UN DÉPUTÉ DE LIRE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. François Gérin (Mégantic-Compton-Stanstead): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord conseiller au député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) de lire le rapport du vérificateur général avant de qualifier de «stupides» les actions du gouvernement actuel.

Lorsque le vérificateur général prétend qu'il y a eu une petite erreur de 3.5 milliards de dollars sur les F-18, les gens de ma circonscription ne le comprennent pas. Lorsque le vérificateur général dit que le déficit était rendu pratiquement hors de contrôle, il confirme ce que nous avons dit pendant la campagne électorale, il confirme l'opinion des Canadiens voulant qu'il était grand temps de «débarquer» ce gouvernement-là, ce gouvernement qui était rendu hors de contrôle. Il y a place pour couper dans le «gras». Un sur cinq des employés fédéraux sont surclassés, contrairement aux lois et Règlement de la Chambre ici, 1.5. On voit qu'un boulon qui aurait dû coûter \$9 a coûté \$1,900. Si c'est cela que veut le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart), avant de qualifier de «stupides» ici les décisions de la Chambre, qu'il revise et prenne le temps de lire ce rapport-là.

Voilà la vérification de ce que nous avons toujours dit. C'est le sommaire de ce que nous avons dit durant la campagne électorale.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE FORAGE AU LARGE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—ON CRITIQUE LE GROUPE QUI EXAMINE LES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, le groupe fédéral-provincial qui examine les effets du forage au large de la Colombie-Britannique sur l'environnement ne peut guère être pris au sérieux, en raison de son mandat par trop restrictif. Ce groupe ne peut même pas se poser la question fondamentale de savoir si, oui ou non, il est nécessaire au Canada de faire des forages au large pour répondre à ses besoins énergétiques. De plus, même si le littoral de la Colombie-Britannique fait l'objet de revendications des autochtones, on interdit strictement au groupe d'examiner les droits de